CAZADORES DE ORLEANS.

[illegible] en el paraje de costumbre [illegible] de la tarde del sabado [illegible] uniforme de verano, para la celebracion de la funcion fúnebre de costumbre en conmemoracion de los miembros difuntos de la misma compañia. Se recomienda la mas puntual asistencia. De orden del capitan.

47 oct — M. LAPIEDRA, sarg. 1o.

CAZADORES DE ORLEANS.

Comision de Panteon.

Esta Compañia celebrará, el dia 1o de noviembre proximo, el noveno aniversario de sus miembros finados que yacen en el mausoleo que les tiene erigido en el cementerio Catolico No. 2. Y como siempre ha asociado á este acto religioso y funebre la presencia de los niños huerfanos al cargo de la asociacion catolica de esta ciudad, la comision de Panteon cree de su deber llamar la atencion de este filantropico pueblo, para que se digne dar su consagrado a la memoria de los muertos, con una mano generosa hacia unos seres inocentes, que no cuentan con otro apoyo sino con el de la [illegible] sociedad.

JOAQUIN GOMEZ, Presidente.

Los señores Editores que quieran publicar, (gratis) el antecedente aviso, contribuiran por este medio á llenar el piadoso objeto que se propone la comision.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.

La Compañia se reunira el Sabado proximo 1o de Noviembre en el paraje de costumbre á las 2 1|2 en punto de la tarde, con riguroso uniforme de verano y armamento completo.

De donde marchara al cementerio catolico No. 2 a rendir los honores funebres al miembro finado que yace en el mausoleo perteneciente á esta compañia.

De orden del capitan.

Nueva Orleans, octubre 28 de 1845.

FRANCISCO PEREIRAS, Sargt. 1ro.

Nota.—La compañia en este dia hará una colecta en favor del hospital de caridad, y espera de la filantropia de este publico, que responderá á este apelo a su caridad. 28 de oct.

QUARTIER GENERAL DE LA LEGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1845.

ORDRE No. 8.

La Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue d'hiver, le dimanche 30 novembre, à 9 heures du matin sur la place d'armes, pour y être passée en revue d'inspection, conformément à la loi. Les commandants de compagnies remettront au major un état régulier de leurs compagnies.

A [illegible] les compagnies qui ne seraient point en ligne [illegible] l'heure indiquée, perdront leurs [illegible] la distribution des fonds.

[illegible] de corps sont spécialement chargés de la [illegible] du présent ordre.

Le Brigadier Général commandant la Légion de la Louisiane, CHS. CUVELLIER.

Pour copie conforme, N. VIONE, Aide de Camp de service.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

Vu la prochaine revue d'inspection qui doit avoir lieu dans le courant du mois prochain, ceux qui ne [illegible] paraître dans les rangs en uniforme [illegible] s'adresser au maréchal des logis chef qui y pourvoira.

Par ordre du capitaine,

Le maréchal des logis chef,

Jules LEON.

Magasin de J. Leon, rue de l'Hôpital, No. 161, entre Bourgogne et Dauphine. 29 oct

Les membres du Bataillon d'Artillerie d'Orléans sont [illegible] chez Messrs. [illegible], No. 61, entre St. Louis et [illegible] leur pantalon [illegible].

[illegible] A. QUEMPER, sergent major, 1re comp.

GARDES D'ORLEANS.

Attention.

[illegible]

[illegible] le 15 octobre 1845. WM. ANDRY, Sergent Major.

TIRAILLEURS D'ORLEANS.

Ordre No. 4.

A partir de mercredi prochain, 22 du courant, il y aura exercice et manœuvre à la salle d'armes tous les MERCREDIS et SAMEDIS, de sept à huit heures du soir.

Par ordre du capitaine, H. TACON, Sergent Major.

A LOUER—Un magasin en briques à quatre étages, situé rue Natchez, adjoignant la Banque du Commerce, et actuellement occupé par MM. [illegible] & Co. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.

A LOUER—Une maison à deux étages, construite en briques, nouvellement réparée et peinte, située [illegible] rue Moreau [illegible]. Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.

MAGASIN A LOUER au 1er novembre prochain. Un magasin à trois étages construit en briques, No. 27, rue St. Louis. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.

A LOUER—Le magasin No. 30, rue du Canal, entre Tchoupitoulas et Vieille Levée [illegible]. S'adresser sur les lieux. GARTHWAITE, PAYAN & Co., 30, Canal.

A LOUER.

UNE maison à quatre appartemens avec galerie, cour et vastes dépendances, située [illegible] près de la place Washington, [illegible] le premier novembre prochain. [illegible] LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.

A LOUER—Le bas 21, Magasin No. 20, rue de [illegible]. Possession au premier novembre prochain. Pour plus d'informations, s'adresser sur les lieux.

A LOUER—La partie convenable à une famille [illegible] à trois étages, construite en briques, [illegible] rue Julia No. 119.

[illegible] partie convenable à une famille, de la maison [illegible] étages construite en briques et située rue [illegible] No. 130, encoignure Camp. S'adresser à PETERS & MILLARD, No. 30, Vieille Levée.

A LOUER—Cinq magasins à quatre étages, construits en briques, avec des entrepôts à deux magasins [illegible] rue Tchoupitoulas entre [illegible] Natchez. On peut en donner possession [illegible] prochain. [illegible] de la Louisiane.

A LOUER—[illegible] CINQ MAISONS à deux étages avec [illegible] construites en briques, rue Saint [illegible] Faub. Lafayette.

[illegible] DEUX MAISONS en briques, ayant la même [illegible] touchant à celle ci-dessus. On peut en [illegible] possession au 1er novembre prochain. S'adresser à MAUNSEL WHITE & Co.

A LOUER—Une MAISON, rue Franklin, entre celles [illegible] et St. Louis, contenant quatre chambres, galerie, &c. On peut en donner possession le 15 décembre.

[illegible] Maison rue des Remparts entre celle l'Ursuline et le [illegible] du Bayou. On peut l'obtenir le 15 courant.

[illegible] Maisons dans le chemin du Bayou, à dix [illegible] de la rue des Remparts, avec un grand [illegible].

[illegible] d'une Maison, rue de l'Esplanade, avec cuisine, deux étages, &c.

[illegible] ces Maisons sont en bon état, et ont des cuves et [illegible]. S'adresser à ROBERT MURPHY, 182 Vieille Levée.

A LOUER—Le 1er bureau du façade, en outre un magasin (simple tenté) No. 110, rue Poydras, entre celles Camp et St. Charles, jusqu'en face de [illegible]. On peut en donner possession au 1er [illegible] prochain. S'adresser à E. JOHNS, sur les lieux.

A LOUER—Le rez de chaussée de la maison No. 157, rue du Camp, entre celles Delord et Calliope, consistant en deux belles chambres garnies, [illegible] pouvant convenir à un garçon, étant entièrement indépendantes de la maison. S'adresser sur les lieux ou [illegible] E. JOHNS.

MAISONS A LOUER A BAS PRIX.

UNE maison en briques à trois étages, rue Moreau près celle du Fort.

Une maison, rue des Grands Hommes près la [illegible].

[illegible] rue des Champs Elysées près la promenade [illegible].

[illegible] rue Claiborne près St. Louis.

Une maison, rue St. Louis près Claiborne.

Une maison, rue Ste. Anne près Claiborne.

S'adresser rue des Chartres No. 128. 30 sept

A LOUER—Du 1er au 15 octobre prochain, une MAISON de famille, à trois étages, rue Royale No. 164, entre celles St. Louis et Toulouse, et le [illegible] magasin au rez de chaussée, maintenant occupé par M. P. Soulé.

[illegible] les DEUX MAISONS adjoignant, Nos. 155 et 152 [illegible] à louer, au 1er novembre prochain. DEUX MAGASINS, rue de la Nouvelle Levée, près celle Gravier, [illegible] Nos. 13 et 14 actuellement occupés par M. John [illegible] comme magasins de comestibles.

[illegible] novembre, le MAGASIN à l'encoignure des rues [illegible] et Nouvelle Levée, sous le No. 1.

[illegible] les Magasins entre celles Julie et St. Joseph. [illegible] TERRAIN mesurant 64 pieds de face sur 129 [illegible] de profondeur, avec une maison en bois, sous [illegible].

[illegible] A Lafayette, DEUX ISLETS près du chemin [illegible] sous les Nos. 99 et 81. On pourra les prendre [illegible] annuels.

[illegible] pour les conditions à ED. SHIFF, 78 rue du Canal.

A LOUER—La Maison en briques et à deux étages, No. [illegible] rue Bouche, entre celles Julie et St. [illegible]. On peut en donner possession immédiatement.

[illegible] La Maison à façade pour le No. 24. On peut [illegible] possession le 1er novembre prochain. Pour les [illegible] s'adresser à EMERSON, TOURNE & Co., 139 rue Tchoupitoulas.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

[illegible] CHARLES TURPIN a transporté son domicile [illegible] No. 50, entre St. Philippe et Ursulines.

BRODEQUINS—[illegible] pour les marchands de campagne, à vendre par FROST & Co., 10, Magasins.

BRODEQUINS Russes—[illegible] paires à vendre [illegible] par FROST & Co., 10, Magasins.

VIN de Porto—[illegible] vin de Malaga, à vendre par W. F. VREDENBURG & Co., 30 Vieille Levée.

RHUM, etc.—[illegible] rhum de la Nlle Angleterre, 80 barils esprit neutre, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée.

BLANC de Baleine—150 caisses à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée.

CAMPHRE et Quinine—3 caisses Camphre raffiné, et 900 onces quinine, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée.

CHAUX—600 barils en très bon ordre, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

CHANVRE—80 balles Missouri, passé en corde, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—[illegible] rouleaux et pièces, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

PLUMES—Un petit lot à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX—60 barils maquereaux frais, en débarquement, et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 31, Gravier.

P. MALLARD, Tapissier Garnisseur, No. 202, rue Royale, a l'honneur d'annoncer au public et à ses nombreuses pratiques, qu'il continue comme par le passé son genre d'affaires. Il se charge de confectionner et poser les tapis, nattes, rideaux, de réparer, recouvrir et mettre à neuf les sofas, chaises, fauteuils, tabourets, &c. le tout avec solidité et promptitude. Il entreprend aussi les déménagements, réparations et polissage des meubles, échange de neufs contre des vieux, &c. et travaille à très bon marché. 6 oct—1m

Bon marché! Bon marché!

Rue de Chartres, encoignure du Canal.

Le soussigné a l'honneur de faire savoir à ses connaissances et au public, qu'il a acheté ces jours derniers une grande quantité de marchandises sèches de fantaisie et d'utilité indispensable, provenant des différents encans de fonds de magasins vendus tout récemment.

Il sollicite l'attention particulière des dames sur les articles suivants:

Un lot de barège, haute nouveauté, à $2 50 la robe; indiennes françaises reçues récemment, à 37½ c. l'aune; cachemires d'Ecosse; mousselines de laine; indiennes américaines bon teint, petits dessins, à 12½c l'aune; de grands dessins, de françaises fond rouge, différents dessins, pour enfans, à 37½c l'aune; étoffes damassées grande largeur pour rideaux, à 2 escalins la yard; cravates fantaisie pour dames; corsets français sans coutures, toutes grandeurs; courtepointes 12|4 et 14|4, à $3 et $4; soieries pour robes en couleurs, à 6 escalins l'aune; gants en peau toutes couleurs; un grand assortiment de mouchoirs de batiste à ourlet, ilvrées et brodés; bas de soie noire, qualité supérieure; flanelle blanche, rouge, jaune et verte à tout prix; un assortiment complet de bas et chaussettes pour enfans, &c. &c.

POUR HOMMES—Reçu récemment, un joli choix de cravates et écharpes, caleçons et gilets en coton et en laine, chaussettes de toutes qualités, foulards en soie, satin pour gilets, &c. &c.

11 oct — TH. HONEGUY.

A VENDRE par le soussigné pour clore diverses consignations:

14 barriques de vin rouge, Margaux

2 do do do très vieux.

10 do do do St. Julien.

20 do do do St. Emilion.

5 demi do do do do

25 do do do Pauillac.

2 do do do Margaux.

40 do de vin blanc, Barsac.

20 do do do Sauterne.

8 do do do do très vieux.

100 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Médoc.

40 do do do vin blanc, Sauterne.

12 futailles de 20 à 30 gallons eau de vie de Cognac fine champagne supérieure.

15 caisses de 12 paubans fruits à l'eau de vie.

4 de 12 demi do do do

10 de 12 cruchons curaçao superfin.

30 paniers d'huile d'olive superfine.

25 b. contenant 500 mille bouchons diverses qualités;

4 futailles 1½ à verte, etc. etc.

11 oct — EDOUARD LARRONDE, 66 St. Louis

ON désire acheter DEUX NEGRES, bons sujets, dont un charpentier et l'autre forgeron. Il est inutile d'en présenter à moins que ce ne soit de bons ouvriers. S'adresser H. GALLY,

20 sep—30 — No. 28, rue de la Douane

OCTAVE TALAMON,

44, rue de Chartres.

Reçoit par le Norman, du Havre, Vicksburg, de N. York, un grand assortiment de Marchandises Françaises et Américaines, qu'il offre à vendre à des prix modérés. Son stock se compose de:

Mousseline du laine de différents prix;

Chales cachemire et Thibet, 6|4 et 7|4;

Dito mousseline de laine noire, 6|4 et 7|4;

Dito dito imprimés, 6|4 et 7|4;

Cotonnade française; Casimir pour pantalons;

Gilets de tricot en coton;

Chemises de couleur, belle qualité;

Fleurs artificielles françaises; Rubans satin, Nos. 1 à 12;

Rubans taffetas Nos 1 à 12,

Gants de peau pour hommes et pour dames;

Dito de cachemire, dito dito;

Dito de soie, dito dito;

Dito de filoselle, dito dito;

Dito de coton, dito dito;

Ombrelles Polka et Pavanne moirées; dito dito unies;

Corsets français de toutes qualités;

Soie à coudre noire et bleue;

Chaussettes mérinos, blanches; do cachemire, grises;

Dito coton assorties; Passementerie nouvelle;

Cordelières grandes et petites;

Gants en soie et poil de chèvre; dito en coton;

Coton jaune pour rideaux; Bas de soie noire;

Chaussettes de soie noires, dito rayées, couleurs;

Bas coton gris, français; dito blanc et blancs;

Jarretières de peau avec élastiques; dito pour enfans;

Canevas à broder; Cravates de soie noires et couleurs;

Bretelles dans tous les genres; Mitaines laine;

Rubans de velours, assortis;

Bourses en soie, ombrées et unies; de coton, tous genres;

Un grand assortiment de Parfumerie fine;

Galons de fil de toutes descriptions;

Colliers et Bracelets dans tous les genres;

Peignes d'écaille, différents genres;

Dito de buffle, de corne, do; Cartes à jouer;

Un grand assortiment de Peignes d'ivoire;

Agrafes et capsules, toutes qualités;

Couverts et Cuillères Walpane; dito argentés;

Dito dito Campenillon; dito fer battu;

Miroirs, différens genres; Epingles, Aiguilles, Coulisses;

Fil à coudre, et une variété d'autres articles. 10 oct

EN débarquement du navire New Hampshire, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

400 barriques Vin rouge, de divers crûs;

30 demi barriques dito do;

110 demi barriques Vin blanc Haut Sauterne;

100 caisses Cerises à l'eau de vie;

101 caisses Vin rouge St. Julien, 1842;

60 caisses Absinthe Suisse;

100 paniers Anisette superfine;

10 quarts de pipe Cognac J. J. Dupuy;

10 quarts de pipe Cognac Pellevoisin

14 oct — G. M. LUCAS, 20 rue Bienville.

A VENDRE au débarquement du New Hampshire, de Bordeaux:

320 barriques Vin rouge ordinaire;

31 dito Vin rouge Cantenac, Médoc.

8 dito Vin rouge St. Julien Médoc 1836,

40 dito Vin rouge Ludon, Médoc 1842,

100 caisses Vin rouge ordinaire,

100 do Vin rouge Chateau Lafite, Leoville, Chateau Margaux et Chateau Latour,

140 caisses Vin blanc Sauterne 1837,

50 do do do do en 1|2 bout.

10 do Liqueurs superfines,

10 do Marasquin superfin grand modèle,

10 do Eau d'or de Dantzick, superfin,

10 do Curaçao superfin,

10 do Marasquin surfin,

50 do Eau d'or de Dantzick, surfin,

50 do Curaçao surfin,

50 paniers de 136 demi do Guignolet d'Angers,

200 paniers Anisette superfine,

200 caisses Fruits à l'eau de vie, 3 do Moutarde,

10 do Kirchenwaser,

100 do Cerises à l'eau de vie, 6 fut. eau de vie,

100 paniers de 150 chaque Bouteilles vides,

200 barils Vin blanc ordinaire,

20 do do do Sauterne supérieur 1837,

40 milliers Bouchons longs, 20 do do 1|2 longs,

25 do do à demi-jeunes,

400 boites, 1|20 de 100 1|2 Sardines à l'huile,

50 1|2 boites Cèpes à l'huile, par

11 oct — POUGET FILS, 147, rue Royale.

EN débarquement du navire New Hampshire, venant de Bordeaux:

44 barriques vin rouge, St. Estèphe, Médoc.

45 do do St. Julien, Médoc.

16 barils do do de.

36 do vin blanc Sauterne et Barsac.

Eau de vie, Cognac, 4me preuve en demi et en quart de pipes, les marques J. J. Dupuy et Castillon, etc., bouteilles vides, caisses et étiquettes, à vendre par

11 oct — E. TALAMON, 50 St. Louis

VIN rouge ordinaire en barriques et en demi barriques; vin rouge vieux en barriques et demi barriques divers crûs, vin blanc de différens crus, à vendre par

2 oct — E TALAMON, 50, St. Louis

BOUCHONS de différentes qualités, à vendre par

2 oct — E TALAMON, 50, St. Louis

EAU de vie vieille de la marque Seignette je. à vendre par E TALAMON, 2 oct — 50, St. Louis

HUILE d'olive en bouteilles et en demi bouteilles, de la marque Plagniol, à vendre par E TALAMON, 2 oct — 50, St. Louis

EN débarquement du navire New Hampshire, de Bordeaux et à vendre par les soussignés:

480 boites sardines de la marque H Camus,

480 demi boites do do do

240 boites petits pois préparés au beurre, do.

240 demi boites do do do

24 barriques Côte de Bourg,

2 balles couvertures françaises à 3 points.

11 oct — EUGENE ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue Louis

Balzorines, Gazes et Jaconas.

PROVENANT de la manufacture de Wesserling, à vendre par les soussignés

7 oct—30 — CHARLES ODIER & Co., 15, Royale

HARENGS. 500 caisses sans écailles, en débarquement du navire Dumbarton, et à vendre par HARVEY & COOLIDGE.

9 oct — 31, rue Gravier

MADERE—100 barils vin imitation Madère, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 9 oct — 21, Vieille Levée

VEAUX vernis—30 douzaines veaux vernis de Nys, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 9 oct — 21 Vieille Levée

FOIN—150 balles, en débarquement du Cabot, de New York, à vendre par FONDICK & BROTH. 9 oct — 74, Camp.

SARDINES A L'HUILE—3,000 boites et demi boites sardines de la nouvelle pêche, de la marque bien connue Guilloux, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 11 oct — 90 rue St. Louis

BOUTEILLES vides à vendre par E TALAMON, 9 oct — 50, St. Louis

J. Périnaud,

TEINTURIER DEGRAISSEUR EN TOUS GENRES

268, rue Royale,

Entre St. Philippe et Dumaine, Nouvelle Orléans,

A L'HONNEUR d'informer le public, qu'il vient de recevoir d'une des meilleures fabriques de France, un cylindre à double partie, pour moirer et lustrer les étoffes de soie. Il joint à cette nouvelle importation un système de teinture par la vapeur, amélioration que lui seul possède en ce pays, et qui le met à même d'offrir un résultat bien supérieur pour la fraîcheur et la solidité des nuances, sans altérer les étoffes.

Ses connaissances chimiques mises en pratique, lui permettent d'établir les plus belles couleurs des manufactures françaises, et de faire toutes celles que l'on pourrait lui présenter, car il est assuré d'en imiter parfaitement la nuance.

Nettoyage à neuf, teinture d'habillements tout fait, de tapis, de rideaux, et de toutes espèces d'étoffes d'ameublemens, par des procédés garantis.

Nota—Comme on a contesté la possibilité de teindre à la vapeur, les personnes qui en doute sont priées de visiter l'établissement. 13 oct—3m

A VENDRE, en débarquement du navire New Hampshire, venant de Bordeaux:

30 barriques vin St Julien, au dessus de l'ordinaire.

30 caisses vin muscat de Frontignan.

30 caisses premier grand vin, Gruaud Larose de Baigue[illegible] & Co.

61 caisses fraises au jus, de la nouvelle récolte.

10 caisses abricots au jus.

10 caisses groseilles, framboises et cerises, do.

15 caisses fruits assortis au jus.

5 caisses petits pois au naturel.

20 caisses abricots à l'eau de vie, de la nouvelle récolte.

4 caisses de 100 boites sardines à l'huile.

25 paniers de 144 bouteilles vides.

6 caisses diverses conserves, pâtés truffés, cèpes à l'huile, champignons, bécasses en bouteilles, perdrix truffées, saucisses truffées, civet de lièvre, marrons rôtis, artichauts, juliennes, haricots, lait doux, et diverses autres conserves pour navires et passagers.

16 oct — LORRILEE & Co, Encoig. Royale et Douane

CIGARES DE LA HAVANE—87,000 assortis de qualité en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par J. M. CABALLERO, 27 oct — 30 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—125,200 assortis de qualité en débarquement du brick Empresario, à vendre par J. M. CABALLERO, 27 oct — 25 Vieille Levée

SUCRE—367 caisses, en débarquement des navires Empresario et Hope Howes, de la Havane, à vendre par F. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 27 oct

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, jaune et terré, à vendre par B. VALLS, 27 o — 36 Commune

CIGARES de la Havane—Regalias, Panetelas, Millar, Vegueros et Presandos, des marques Figaro, Victoria, Floresta et Evidencia, en débarquement du brick Empresario, et à vendre par B. VALLS, 27 oct — 36 Commune

LES soussignés offrent à vendre à bas prix et, débarquement des navires Orleans et St Mary, de New York: [illegible]

En magasin d'importation antérieure, un bel assortiment de marchandises de saison

21 oct — DUFOUR, DURAND & Co., 29 Chartres

TOILE D'IRLANDE A BAS PRIX—Un grand assortiment de toile reçu par les derniers arrivages, à vendre au dessous du cours, par

1 oct — LORME & FROIS, 21, rue de Chartres

Journal des Journaux.

HUITIEME livraison—Suite des Ings de San Diego—trois nouvelles—Zurich, par Victor Hugo—Est ce qui vaut or, par Amedée Achard—Le Braconnier, par Elie Berthet. Gravure représentant une Scène des Ings de San-Diego—Une gravure de modes, par [illegible] Dames.

L'ECHO-DES FEUILLETONS,

11e Livraison—Suite des Mémoires d'un ange.

Nota.—Cet épisode important comprend entre le récit de Camille, l'histoire de Gabriel formant 1 vol in-8o, publiée par le libraire Roux, se vend à Paris $6. Le beau roman du Chevalier d'Harmental, par Alexandre Dumas, qui se vend aussi $4 à Paris chez le même libraire, se trouve compris dans l'Echo de cette année.

Louis XIV et son Siècle.

Plusieurs nouvelles livraisons de cet ouvrage.

M. DE LA PLACE, Directeur, au bureau de l'Abeille, rue de Chartres.

18 oct

CHARBON—Les soussignés préviennent leurs pratiques et le public, qu'ils sont prêts à leur fournir du charbon de toute espèce et de première qualité, qu'ils livreront promptement et à des prix modérés pour du comptant; s'adresser à leur bureau, rue Conti, No. 48, à leur dépôt, rue des Remparts, No. 377, chez D. B. Mccarty, rue Bourbon, No. 238, ou chez F. P. Ducongé, No. 39, rue de Chartres.

1 oct — B. & A. SOULIE.

A VENDRE—Le beau magasin de chapeaux, situé à l'encoignure des rues St Louis et Chartres, dans le beau local qu'occupait autrefois la banque des Améliorations. S'adresser sur les lieux. 11 oct

ARTICLES DIVERS—En débarquement du navire Dumbarton, et à vendre par le soussigné:

30 douzaines cornichons assortis, 20 dito ketchups, 5 caisses moutarde superfine, en boites et bouteilles, 20 dito sirop de limon, 20 dito gelée de raisins, 10 dito poivre noir par, 30 dito cerises à l'eau de vie, 36 dito huile d'olive, 16 dito framboise, quatre épices, gingembre, clous de girofles, 40 dito vermicelle.

14 oct — E. JOHNS, 110 Poydras.

VINS ET LIQUEURS—En débarquement du navire Bartelle, et à vendre par le soussigné:

16 quarts de barriques eau de vie, 4me preuve, 2 pipes genièvre de Hollande, 5 quarts de barrique vin de Porto, 2 dito dito de Madère. Aussi, en magasin, 102 caisses vin supérieur de Hock, à vendre par

14 oct — E. JOHNS, 110 Poydras

PLOMB en barres et de chasse—130 barillets en débarquement du bateau à vapeur Republic, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.

17 oct — 78, Tchoupitoulas

BAS de laine—300 douzaines bas de laine en débarquement de l'Harriet Rockwell, à vendre par

17 oct — FROST & Co. 10 Magasins

MARCHANDISES DU PAYS—50 balles cotons à drap écrus, qui des manufactures de Stark 25 balles dito; Dito des manufactures d'Appleton—25 balles dito; Dito dito de Portsmouth—20 balles do; Dito dito de New Market—10 caisses do; Blanchis, dito de New Market—15 do cotonnades; Hamilton unies et rayées—20 caisses de do; Coutures claires—10 caisses, casimir de fantaisie; 20 caisses kerseys, unis et rayés; 36 balles lindseys de do; 5 caisses Jeans de fantaisie; 1 caisse jeans du Kentucky; 10 caisses cotonnades Columbian, unies et rayées; 10 balles de de do; 6 caisses indiennes foncées; 15 caisses coutils bleu, indigo, en magasin et à vendre par W. FROST & CO, 17 oct — 20 Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Reçu par le brick Empresario et d'importations antérieures, de la Havane, 300 milliers cigares supérieurs, tels que: Imperiales, Regalias, Canones, Caballeros Media Regalias, Prensados, Panetelas, Millar et Dames, des meilleures marques, à vendre par

14 oct — E. JOHNS, 110 Poydras

INDIGO—5 caisses indigo Manille, qualité très supérieure, venant d'arriver par le navire Huron, à vendre par — 14 oct — E. JOHNS, 110 Poydras

B. O. VIGNAUD,

No. 41, rue de Chartres.

VIENT de recevoir par les navires Kilby et George Stevens, de Liverpool, un assortiment complet de chandeliers et candelabres, plaqués anglais; lampes en bronze, coutellerie de table; ferblanterie, plateaux, &c.

Constamment en magasin un assortiment complet de porcelaine, verrerie, pendules, candelabres &c., et en général tout ce qui constitue le service de maison, qu'il offre à vendre à bas prix pour du comptant. 20 sept

PORCELAINE FRANÇAISE.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages, un grand assortiment de PORCELAINE BLANCHE, et à FILET or, pour service de table; PORCELAINE EPAISSE pour Restaurants; services à dîner et à thé, et articles de fantaisies en PORCELAINE à riches décors.

Aussi: un assortiment complet de verrerie pour service de table, qu'il vendra à très bas prix pour du comptant.

12 sept — B. O. VIGNAUD, 41 rue de Chartres.

Marchandises en fil, à prix réduits.

LE soussigné informe respectueusement les familles et ceux qui ont besoin de marchandises de bonne durée, qu'il vend en ce moment des toiles à draps, des serviettes diaprées &c. &c. à des prix excessivement bas:

Toile à draps 10|4, fines et superfines,

Idem. 12|4, do do

Serviettes damassées, serviettes françaises,

Diaprés Ecossais et Russes;

Essuie-mains Huckaback; idem extra, en pièces,

Nappes et serviettes françaises,

Linon, Platilles, Bretagnes, &c. &c.

Toutes ces marchandises proviennent des meilleures fabriques et sont de première qualité. On les vend avec la garantie qu'elles sont réellement ce qu'on les représente.

14 avril — W. E. DAVOCK, 26, rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné, au débarquement du Norman, du Havre, à très bas prix:

2 caisses Casimir Bonjean, grandes nouveautés;

4 do Cachemir d'Ecosse, ombré et dessins nouveaux;

2 do Indiennes Dolfus Mieg, Gros Odier et Cie;

2 do Mousselines laine de tous prix;

2 do Cotonnades fortes et dernière mode;

2 do Batiste en pièces, Mouchoirs à rivière, à ourlets et imprimés. L. H. RICHARD,

1 oct — 33, rue de la Douane, encoig. Chartres, au 1er

AUX PERSONNES TENANT MAISON OU HOTEL.

LES soussignés reçoivent en ce moment un vaste assortiment de Marchandises à l'usage des familles ou des hôtels, qu'ils offrent à vendre à bas prix:

Toile à draps de toutes qualités et largeurs;

Coton dito blanc et écru. 6 et 12|4 de large;

Damassé en fil, nappes et serviettes damassées;

Serviettes et essuie-mains en fil, bordures en couleur;

Etoffes à faire des nappes de longues tables, articles d'un nouveau genre, à vendre par yarde;

Tapis en laine, en coton et ingrain;

Rideaux pour fenêtres, et Mousseline à draperie;

Couvertures de lits, doubles et simples, unies et rubantées; Toile d'Irlande, linon, &c.

20 sept — FETTER & BOYD, 76, Gravier, près Camp

Marchandises Anglaises.

IMPORTATIONS DIRECTES—Les soussignés ont reçu par le Thos H. Perkins, de Liverpool:

Deux caisses Paramatas noirs.

Deux do lustrés noirs et en couleur.

Trois do velours Tably noirs.

Deux do Mérinos noirs et assortis.

Une do Alpaca marerine bleu.

Une do velours à raies et à dessins, superfins.

Une do chemises de peau, en coton, blanches et écrues; une do do en mérinos et en soie.

Deux caisses caleçons en coton et en mérinos; une dito chaussettes en laine d'agneau, grises et blanches, une dito chaussettes en mérinos, une dito chaussettes en coton écru, superfines, 100 douzaines bas de demoiselles en coton et en laine, 100 douzaine bas anglais pour femmes, blancs, 30 do bas mérinos superfins, 30 do de Mohair, noirs, 25 bas de soie noirs et blancs, etc. etc.

26 sep — H DE GOER & RIFFLARD, 21 rue des Magasins

TOILE et Corde d'Emballage—800 pièces toile supérieure—1000 rouleaux Corde, à vendre par W. FROST & Co, 17 oct — 20, Vieille Levée.

COTONNADES Françaises—Reçu par les soussignés et à vendre à très bas bas prix, 2 caisses cotonnade française, qualité supérieure.

FORCADE & Co,

17 oct — 13 rue du Canal, au premier

UNE caisse mousseline de laine double largeur, noire et bleue, de France, à vendre à très bas prix par les soussignés. FORCADE & Co,

17 oct — 13 rue du Canal au premier

EN débarquement du New Hampshire, venant de Bordeaux:

150 mille Bouchons pointus;

50 caisses Abricots à l'eau de vie;

25 do de Curaçao;

2 boucauts Ficelle, à vendre par

17 oct — DUDOUTT & TEULADE, 18, rue Toulouse

VINS DE BORDEAUX—Les soussignés offrent à vendre au débarquement du New Hampshire:

50 barriques Pauillac Médoc;

50 barriques St. Estèphe.

11 oct — J. F. BERCIER & Co, 54 Vieille Levée

CHARBON—400 barils de qualité supérieure, passé au crible et exempt de poussière, à l'usage des familles, à vendre par ROBERT MURPHY,

18 oct — 132, Vieux Bassin

LES personnes tenant hôtel et maisons publiques, peuvent avoir leur approvisionnement de bois de frêne et de chêne, charbon de terre et de bois, &c. &c. à des prix au dessous du cours de la place, chez ROBERT MURPHY,

18 oct — 132 Vieux Bassin

DIVERS—2000 galons huile de blanc de baleine d'hiver blanchie et non blanchie;—5000 galons huile de baleine d'hiver épurée en barriques et en barils;—400 caisses blanc de baleine, New Bedford assortis de grandeur;—400 sacs café Havane vert;—200 do de do de Rio, à vendre par W. FROST & Co,

17 oct — 20, Vieille Levée.

CEPS A L'HUILE, Champignons, Petits Pois et sardines à l'huile, en boîte, demi boîtes et quart de boîtes, en débarquement du navire New Hampshire, et à vendre par CHS. DUFOUR,

11 oct — 11 rue Conti

FRUITS AU JUS—En débarquement du New Hampshire et à vendre par le soussigné:

21 caisses Fruits assortis au jus.

11 oct — CHS. DUFOUR, 11 Conti.

A VENDRE en magasin, par le soussigné:

100 barriques Vin rouge diverses marques;

20 do Vinaigre de vin blanc;

40 barils do do;

20 do vieux Whiskey;

200 caisses vieux Vin rouge Lafite, Margaux et Gruau Larose, en bouteilles et demi do;

30 mille Bouchons fins en sacs de 500;

40 paniers Huile d'olives.

6 sept — CHARLES DUFOUR, 11 Conti

HUILE—3000 gallons huile pure de Sperme, 5000 gallons huile de baleine, 1000 gallons huile de lin, 14 barils huile pour tanneurs, à vendre par LEONARD STURTEVANT & Co,

14 oct — 12 Vieille Levée.

CHANDELLES—300 caisses blanc de baleine, 100 dito chandelles crystalines, à vendre par LEONARD STURTEVANT & Co,

14 oct — 12 Vieille Levée.

SAVON—1000 caisses savon de Boston No 1, 50 do de savon de ménage, qualité extra, 100 do satiled, à vendre par LEONARD STURTEVANT & Co,

14 oct — 12, Vieille Levée.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—D'excellente qualité du Kentucky, en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par

14 oct — E. JOHNS, 110 Poydras

SUCRE—200 boucauts superbe sucre, à vendre en magasin par

28 sept — PETERS & MILLARD.

CAFE de Laguayra—300 sacs café Laguayra de première qualité, à vendre en magasin par

22 sept — PETERS & MILLARD.

TEINTURERIE PARISIENNE.

Rue Condé, No. 94, entre St. Philippe et Ursulines

MR. HERICY a l'honneur d'informer le public en général et les marchands de nouveautés, qu'il a acheté le FOND DE TEINTURE de M. Bonnet. Le vaste emplacement et les nombreuses améliorations qu'il y a faites, joint à une machine à vapeur d'un nouveau système pour l'apprêt des étoffes et spécialement pour les soieries, qui sont apprêtées avec une célérité et une perfection à laquelle l'on n'avait pu atteindre jusqu'à ce jour; par ce moyen les soieries n'ont pas le désagrément d'avoir des trous d'épingles qui se voyent occasionnent des déchirures, et elles acquièrent tout le brillant du neuf. La promptitude avec laquelle toutes les étoffes sont apprêtées par ce nouveau système de machine à vapeur, dont M. Hericy est le seul possesseur, lui assure un succès incontestable et lui permet d'offrir d'immenses avantages pour la réduction du prix et le fini de l'ouvrage. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance auront lieu d'être satisfaites et apprécieront l'avantage de ce nouveau genre d'apprêt.

Il teint et nettoie en général toutes sortes d'étoffes d'hommes et de dames; des tapis d'appartemens, costumes de bals et de théâtre; ornemens d'église; chapeaux de paille et de feutre, billards et tapis de billard; blanchit les pommes, nettoie et teint les châles cachemire et autres, de toutes couleurs claires, tout en conservant les dessins dans leurs couleurs primitives; les teint en noir pour deuil ou vingt quatre heures, qu'il garantit ne pas déteindre, et remet les noirs en diverses couleurs claires.

4 septembre—3m — J. HERICY.

GRAINES FRAICHES—Garanties être de la récolte de 1845—Le soussigné vient de recevoir par les navires Lehigh, de Philadelphie, et Susan Drew, du Havre, un vaste assortiment de graines fraîches de jardinage, provenant des meilleurs grainetiers du Nord et de Paris, consistant en betteraves, choux, choux fleurs, carottes, panais, laitue, oignons, pois, radis, navets, &c. &c. Le tout à vendre à des prix modérés.

16 sept — W. DINN, 11 Commune

PEET & MORTON,

MARCHANDS EN GROS DE MARCHANDISES SECHES.

26 sept — 25, rue des Magasins

Annuaire Commercial

DE LA NOUVELLE-ORLEANS — Pour 1846,

PAR MICHEL & Co.

CONTENANT les noms, adresses et professions de tous les chefs de famille et des personnes faisant des affaires en cette ville et dans les faubourgs d'Alger, de Lafayette, etc. classés et arrangés par ordre alphabétique, auquel est joint un répertoire de tous les avocats, notaires, consuls étrangers, négociants artisans et hommes de profession, et toutes autres informations utiles. Les négociants et autres qui désirent avoir leurs noms et professions insérés dans l'appendice de l'ouvrage, auront l'espace d'un quart de page, (y compris un exemplaire de l'ouvrage) pour quatre piastres, ou toute la page d'annonce et l'ouvrage pour huit piastres.

L'édition paraîtra du 1er au 10 janvier 1846. S'adresser à MICHEL & Co, à la salle du Conseil de la 1re municipalité.

N. B.—Les annonces ont été obtenues de la Cour des Etats-Unis les droits d'auteur sur cet ouvrage.

2 oct—6m

A VENDRE par les soussignés en débarquement des navires John Minturn et Bartelle, de New York, les articles ci-après, à des prix très bas, pour du comptant:

Rubans modes, pour modistes.

Casimir nouveauté, pour pantalons.

Tartan écossais, tout laine.

Drap noir.

Canevas de Londres, pour tailleur.

Serge en laine pour doublure.

Brown Hollands.

Silesie croisée, 1|2 de fine, assortie de couleurs.

Boutons de toutes les qualités.

Etamine et Alepine. Lasting noir.

Lustrine et taffetas noir pour robes.

Mérinos français couleurs mode et noir noir.

Cachemire d'Ecosse noir noir.

Mousseline laine, noire et en couleurs,

Chemises mérinos et caleçons, de coton.

Chemises pris pour hommes.

Un assortiment de bas, chaussettes, châles, indiennes, coton, etc. DAVID & CHAPUS

14 oct — 96 rue de Chartres

BALANCES POUR LETTRES.

IL a été reçu un petit envoi de ces excellentes balances, faites sur celles employées par le gouvernement. Les personnes qui ont donné ordre d'en faire venir sont priées de venir les réclamer, et celles qui désirent en avoir feront bien de se présenter de suite, attendu qu'il n'en reste qu'un petit nombre à disposer.

9 oct — MERLE, BEYLLE & Co., 78, Tchoupitoulas

LANGUES de Bœuf—70 caisses, en débarquement du steamer Caspian, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.

6 oct — 78, Tchoupitoulas

RECU par le navire Norman et à vendre par CORDE, VIOLLE & LACROIX:

Drap noir extra superfin, de Sedan, pour habits; Satin casimir noir pour pantalons; Casimir nouveautés; Drap de soie; Satin noir; duc de modes; Cachemir et Valencias, pour gilets. 7 oct

MARCHANDISES SECHES—Par le Norman, du Havre, nous avons reçu un bel et grand assortiment complet de Marchandises françaises, que nous offrons en gros à des prix très bas, aux détaillants:

12 balles Cotonnades françaises, nouveau genre; 4 dito [illegible] fantaisie à carreaux et à raies; 2 dito casimir satin, noir, de la meilleure qualité; 9 dito drap français, couleurs assorties; dito drap impérial extra superfin; 4 balles calico fauve, uni, pour rideaux; 3 dito calico à raies de soie et à dessins; 2 dito calico damassé, dessins riches; 2 dito calico rouge de Turquie; 10 caisses indiennes françaises d'un nouveau goût, 6 dito indiennes de Paris, extra riches; 2 dito indiennes ondées, nouveau style; 4 dito mousseline de laine, dessins riches; 1 dito dito noir uni; 1 dito cachemire d'Ecosse; 1 dito genre entièrement nouveau; 4 dito barèges à dessins, tout genre; 2 dito balzorines à dessins riches; 1 do de barèges couleurs assorties. 1 do soieries, unies et à carreaux, 1 do soieries noires, ondées et à dessins, ainsi qu'un grand stock de gants noirs en chevreau, pour dames; idem filet noir; parasols; bas de soie; écharpes, algérines; écharpes en barèges rayées de soie, &c. &c. ainsi que d'autres articles convenables aux détaillants de la ville et de la campagne.

8 oct — H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasin.

Habillements--Habillements,

A MEILLEUR MARCHÉ QUE JAMAIS,

Pour du comptant.

LE soussigné reçoit en ce moment directement des manufactures de New York et de Boston, à son ENTREPOT D'HABILLEMENTS DU SUD, No. 122, rue de la Vieille Levée, un grand assortiment complet de linges de corps, consistant en partie de.

Habits et levites en drape française, superfine et des diverses couleurs; paletots, drape français superfins, noirs, bruns et gris, paletots sup-fins noirs et couleurs façon; paletots et habits Bulmers en tweeds français et anglais; gilets riches en cachemires, laine, velours, et satin noir et fantaisie; pantalons en casimir, satinet et cotonnade française.

Un très vaste assortiment de chemises blanches et linges en général pour habillements d'hommes, ainsi que des hardes pour domestiques.

Chapeaux, casquettes, parapluies, &c. Le tout à dix pour cent meilleur marché que dans tout autre magasin de cette ville.

2 oct — JOHN BELLOW, Jr.

CIGARES—200 milliers imitation Principe, des marques Perez, De Soto et Zavala à vendre par

7 oct — NORCROSS & FINDICK, 40 Gravier

MARCHANDISES SECHES.

PEET & MORTON,

No. 25, rue des Magasins.

EN outre de leur stock actuel, reçoivent actuellement un joli assortiment de marchandises de saison d'un beau choix, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits, et consistant principalement en:

Indiennes riches d'un nouveau style; cotonnades unies, de fantaisie, à carreaux écossais et à raies; flannes, gingas à tablier; jeans, satinets, flanelle, rouge, blanche, bleue, jaune et verte; flanelle Canton, écrue et blanche; mérinos, bombazines, bombazettes, alcapas, chemises de dessous et caleçons en mérinos et en coton; bas et chaussettes en mérinos et en coton, mouchoirs [illegible] soie, noirs, blancs, gris, rouge, Pongées et de fantaisie, &c. 4 sept

ARTICLES DIVERS—Toile à voile de Russie de trente pouces, indigo de Guatemala; vin de Bourgogne en caisses "Volnay", vin de Constance; vin de Champagne, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 12 sept — 22 rue St. Louis.

TABAC Mayary—40 balles excellente qualité capes et tripes, en débarquement du brick Tivoli, de la Havane, à vendre par F. LAMPRE, 25 sept — 27, Vieille Levée

TABAC de Vuelta de Abajo—100 balles tabac capes et tripes, excellente qualité, dernièrement reçues et à vendre par F. LAMPRE, 25 sept — 27, Vieille Levée

TABAC de Cuba—60 balles pour capes et tripes en magasin et à vendre par F. LAMPRE, 26 sept — 27 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—400 caisses blanc, terré, quebrado et jaune, reçues et à vendre par F. LAMPRE, 26 sept — 27 Vieille Levée.

CAFE—1300 sacs fin vert Havane, Santiago, Rio et vieux Java, en magasin et à vendre par F. LAMPRE, 26 sept — 27 Vieille Levée

CIGARES Havane—[illegible] Regalias, Uguez et Millares, en magasin et à vendre par F. LAMPRE, 26 sept — 27, Vieille Levée

CLOUS de girofle—Quelques balles Bourbon très frais, à vendre par F. LAMPRE, 26 sept — 27, Vieille Levée

EAU-DE-VIE et genièvre, 40 barils eau de vie et genièvre américain, 1re preuve, en débarquement du navire Indiana, et à vendre par WOOD & SIMMONS, 25 sept — 60, Magasins

INDIGO—18 surons Caracas, 1re qualité, à vendre par WOOD & SIMMONS, 2 sept — 60 Magasins

THE—160 boites de 13 livres Poudre à canon et Impérial, 20 demi boites do do; 40 do Young Hyson; 40 do Pouchong de choix pour familles, à vendre par WOOD & SIMMONS, 23 sept — 60, Magasins

CHAUDIERES à Sucre—Un assortiment complet de la célèbre fonderie de Stewart & Dick, du Tennessee, en débarquement du steamer John Marshal, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 26 nov — 149 Commune.

FONDS DE CITERNE.

VINGT-CINQ MILLE liv. sur habitation, paroisse St Jean Baptiste, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune.

HUILE d'olive—4 demi pipes en magasin et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 12 sept — 11 et 15 St. Louis

PAR les navires Epaminondas, Wabash et Yazoo nous avons reçu un grand assortiment de bottes et souliers et nous offrons en vente des marchandises toutes fraîches. 13 sept — FROST & Co, 10 Magasins

CHAPEAUX pour hommes, couleur perles, à larges bords, chapeaux en soie et en castor à la mode, chapeaux pour enfants, forme de Bill et autres, élégamment garnis, casquettes en rats musqués, en loutre et en peau de veau-marin, à vendre à bas prix par

20 sept — FROST & Co, 10 Magasins

SAUCISSONS DE LYON—4 barils en débarquement du navire Norman, venant du Havre, à vendre par LORNE & FROIS, 30 sep — 21 rue de Chartres

EMBALLAGE de Chanvre, &c.—Le soussigné ayant un grand nombre de presses en opérations actives, sont prêts à rempaqueter et emballer du Chanvre, du tabac, des fourrures, de la pelleterie et autres articles, dans le plus bref délai et aux termes les plus raisonnables. EMERSON, TOURNE & Co.

5 mai — 139 Tchoupitoulas

VINS en caisses—35 caisses St. Julien, Chateau Beychevelle, très vieux; 41 dito Haut Brion Carcier, très vieux; 70 dito St. Julien de quatre ans; 220 do. vin ordinaire St. Julien, Chateau Lafite, Margaux &c. 30 caisses Sauterne, marque Lecocq, 1834; 50 do Podensac, Sauterne et Barsac, à vendre par J F BERCIER & Co, 15 août — 54, Vieille Levée

VINAIGRE—26 barils vinaigre de vin blanc, double rectifié; fruits à l'eau de vie; 15 caisses pruneaux; 20 de prunes, abricots et pêches, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 15 août — 54, Vieille Levée.

MAJAGUA—1 balle majagua, à vendre par Y. QUADRAS, 23 sept — Encoignure Chartres et St. Pierre.

CIGARES—500,000 cigares Havane, assortis de qualité, à vendre par Y. QUADRAS, 23 sept — Encoignure Chartres et St. Pierre.

TABAC—6 boucauts Picadura, à vendre par Y. QUADRAS, 9 av — Encoignure Chartres et St. Pierre

HUILE—200 paniers huile d'olive en grandes bouteilles, à vendre par Y. QUADRAS, 9 av — Encoignure Chartres et St. Pierre

ALCOHOL—5 barils alcohol à 91 degrés, pour l'esprit de gaz, à vendre par F. CURACHS, 14 oct — au coin des rues Condé et St. Philippe

TABAC—De Cuba et de la Vuelta, caps et tripe, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co, 14 oct — 26 St. Louis

CIGARES—Regalias, Yagounidad et Millar, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co, 14 oct — 26 St. Louis

BOIS DE CAMPECHE—Trente tonneaux, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co, 14 oct — 26 St. Louis

FARINE—500 barils farine superfine, en bon ordre pour être embarquée, à vendre par JAMES E. WOODRUFF, 14 oct — 66 Camp

TASSO DE NEW YORK—13 barils bœuf séché, venant d'arriver de New York, excellent article pour ménage, à vendre par JAMES E. WOODRUFF, 14 oct — 66 Camp

COMESTIBLES—Les soussignés offrent à vendre:

BLANC DE BALEINE—New Bedford et Nantucket,

HUILE de Sperme—Epurée pour l'hiver,

HUILE de Baleine—Raffinée et blanchie,

SAVON—De diverses marques,

SUCRE Raffiné—De Woolsey et Woolsey,

CLOUS—De Suède, en très grands assortiments,

MAQUEREAUX—Nos 1, 2 et 3, en contenances assorties,

MORUE—Entambours et caisses,

HARENGS, Aloses, Saumon, langues &c,

INDIGO—De Manille, en caisses,

CHAPEAUX Panama—De qualités assorties,

SACS en piles, par balles et paquets,

THE noir et vert—En demi boites,

BEURRE de Goshen, et Conserves alimentaires,

SALAISONS en boîtes de ferblanc, &c. &c.

30 sept — HARROD, DARLING & Co, 40 Commune

BAUME DE COPAHU—1 caisse, en débarquement du New Hampshire, et à vendre par DARAN QUEYROUZE & Co, 13 oct — 11 & 15, St Louis.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MR. TRON, prévient le public qu'il a transporté son bureau de prêt sur dépôt et d'achat d'or et d'argent de la rue St. Louis, No 77, où il est présentement, rue Bourbon, entre St Louis et Conti, No 162, et continue, comme par le passé, à faire des prêts sur toutes sortes de marchandises et de consignations, et principalement sur des bijoux et d'argent, dont il paie la véritable valeur de ces matières. Les personnes qui sont prêtes de ne pas envoyer [illegible].

BOIS DE CONSTRUCTION

ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETÉ.

CONSTAMMENT en mains en magasin [illegible], encoignure Carondelet et Vieux Bassin.

AVIS.

LE troisième lundi de novembre prochain, [illegible] l'ouverture des livres de souscription au fonds capital de la compagnie du chemin de fer du Golfe de Mexique, au bureau de M. A. Gordon, rue Bienville, No. [illegible], [illegible] heures du matin jusqu'à [illegible] heures, [illegible] en vertu des paragraphes [illegible] de la dite compagnie [illegible]:

"Que les livres de souscription au fonds capital de la dite compagnie seront ouverts sous la surveillance des commissaires ci-après nommés, savoir: Alexandre Gordon, Germain Musson, Laurent Millaudon, Jacques Toutant et Isaac T. Preston, au temps, et à l'endroit à la Nouvelle Orléans qu'une majorité d'entre eux indiquera, après avoir donné avis pendant trente jours, en anglais et en français, dans deux journaux publiés à la Nouvelle Orléans, et les dits livres resteront ouverts au moins vingt jours, les dimanches exceptés, et jusqu'à ce que deux mille cinq cents actions aient été souscrites" et aussi,

"Que les souscriptions pour les dites actions seront payées de la manière suivante: deux piastres par action au moment de la souscription et la balance aux époques que le président et les directeurs en fonction de la compagnie indiqueront; pourvu que chaque fois le paiement de plus de dix piastres par action ne pourra être demandé, et pourvu aussi que trente jours d'avis seront donnés en anglais et en français dans deux journaux imprimés à la Nouvelle Orléans, pour le paiement de chaque terme."

G. MUSSON, contrôleur.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du Golfe du Mexique.

Nouvelle Orléans, 10 octobre 1845. — 11 oct—60

ECOLE DE DROIT DE LA LOUISIANE.

LES leçons de cette institution, dont l'existence date déjà de deux années, et qui est la seule dans les Etats-Unis où le DROIT CIVIL soit étudié avec soin, commenceront le 1er décembre prochain et finiront le 31 mai suivant.

Les études de l'Ecole de Droit embrassent un cours général et un cours spécial.

Le premier est purement préparatoire et peut être suivi avec avantage par ceux qui, sans vouloir embrasser la carrière du barreau, désirent acquérir une connaissance générale de la nature de nos institutions et des principes qui régissent l'administration de la justice.

Le second a pour but de préparer l'étudiant à l'exercice pratique de la profession d'avocat en Louisiane. L'expérience a démontré que ceux dont l'éducation leur permet de suivre ce cours, peuvent avec de l'application se mettre en état, dans l'espace de six mois, de recevoir les examens qui leur donnent droit à recevoir leur diplôme.

Pour toutes informations ultérieures, et pour prendre connaissance de tableau synoptique des études de cours, s'adresser au soussigné,

20 sep—60 — GUSTAVUS SCHMIDT, 117, Royale.

PLOMB EN FEUILLES, ET TUYAUX EN PLOMB, PATENTES.

LE soussigné continue à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des cours d'eau ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.

W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri) ou à ses agents, KENNETT & DIX,

23 oct—1an — 71, rue Poydras, Nlle Orléans.

INDIENNES Merrimack—10 caisses bleues en débarquement du navire Amazon, à vendre par

9 oct — Wm. FROST & Co, 20 Vieille Levée

BLANCS de Baleine—500 caisses New Bedford, assortis de grandeurs, en débarquement du navire Amazon et à vendre par Wm. FROST & Co.

9 oct — 20, Vieille Levée

HUILE de baleine—2000 gallons épurée, en débarquement du navire Amazon et à vendre par

9 oct — Wm FROST & Co., 20 Vieille Levée

TOILE et Corde d'Emballage—500 pièces toile supérieure, fine, et 1000 rouleaux cordes, à vendre en magasin, par WM. FROST & Co,

2 oct — 20 Vieille Levée

TABAC Mayari—en feuilles—176 balles d'excellentes capes et tripes, actuellement en débarquement du brick Empresario, de la Havane, à vendre par

1 oct — F. LAMPRE, 27 Vieille Levée

CONFITURES—Pâte et gelée fraîches, de goyave, actuellement en débarquement du brick Empresario, de la Havane, à vendre par

1 oct — F. LAMPRE, 27 Vieille Levée

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par

LEOPOLD JEANNET,

1 oct — 22 rue St. Louis

CLOUX—300 barillets clous assortis, à vendre par WOOD & SIMMONS,

22 sept — 60 Magasins

CAFE—500 sacs excellent café Java et Cuba, à vendre par WOOD & SIMMONS,

23 sept — 60 Magasins

TABAC—1 caisse excellent tabac en feuilles à vendre par WOOD & SIMMONS,

sept — 60 Magasins

DRILLS écrus—40 balles drills de Bozrahville Company, de 27 pouces de largeur, à vendre par WOOD & SIMMONS

PLOMB—400 saumons plomb, en débarquement du steamboat White Cloud, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,

24 sep — 78 Tchoupitoulas

HUILE d'olive surfine—300 paniers huile d'olive surfine, grandes bouteilles, en débarquement du navire New Hampshire, de Bordeaux, et à vendre par AUGUSTE MOLIER,

15 oct — 90, St. Louis

VINS de Madère, premier choix—En caisses de une et trois douzaines, et en quart de pipes, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,

16 oct — 149 Commune

GENIEVRE de Hollande—Schiedam en pipes, qualité supérieure, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,

16 oct — 149, Commune

VINS SUPERIEURS—Impérial Amontillado Davis, Sherry, Pomar compétition, dito; Oporto London Dock, premier choix. Le soussigné agent pour la vente des vins de ces célèbres vins d'un reçu [illegible] par le navire John Minturn

J. U. LAVILLEBEUVRE,

16 oct — 149 Commune

TOILE d'Irlande. Le soussigné a reçu deux caisses Toile d'Irlande supérieure 4|4, importée expressément pour l'usage des familles et comme on en voit rarement sur ce marché.

16 oct — W. E. DAVOCK, 26 Chartres

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire New Hampshire, de Bordeaux, en face de l'hôtel de la Monnaie:

30 barriques Vin de Bordeaux, côte de Bourg, pour familles, à vendre par P. LONGIS,

16 oct — 116, rue Royale

AVOINE—700 sacs avoine, à vendre en magasin par RICKER & PEARSON,

19 août — 62 Camp

POIVRE—50 sacs poivre, à vendre en magasin par RICKER & PEARSON,

19 août — 62 Camp

CORDES d'emballage—74 rouleaux du Missouri, à vendre en magasin par RICKER & PEARSON,

19 août — 62 Camp

Coton Lowell et Toiles en coton.

OSNABURGS, coton à draps, toile à chemises, Drillings, Linseys, Jeans de fantaisie, Plaids, Stripes et Satinets, reçus directement des manufactures et à vendre par HAROD, DARLING & Co,

3 sept — 30 Commune

CHAUX—400 barils chaux supérieure de Philadelphie, en débarquement et à vendre à la convenance des acheteurs, par FOSDICK & BROTH.

9 oct — 74, Camp.

SUPERBES FUSILS DE CHASSE & CARABINES—En magasin et à vendre par W A RYAN, 46, rue Chartres.

ARTICLES DE PECHE—Hameçons de Limerick & Kerby et autres; lignes pêche en chanvre, soie et coton, bouées, cannes de pêche, &c., à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 46, rue Chartres

CAPSULES, BOURRES & POUDRE—Des meilleures manufactures anglaises, ainsi qu'une variété d'articles d'usage des chasseurs, à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 46, rue Chartres

COUTELLERIE. Consistant en couteaux et fourchettes à manches d'ivoire, etc., par jeux ou par douzaine, couteaux de poche et canifs, rasoirs de Wade et Butcher, à vendre en magasin, par W A RYAN, 46, rue Chartres

FARINE—126 barils farine, en débarquement du steamboat Express Mail, et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 6 oct — 92 Tchoupitoulas

L. DUPERRON

DOCTEUR DENTISTE,

No. 260, rue Bourbon,

Entre St. Philippe et Dumaine,

TIENT son cabinet ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, et dans la soirée de 4 à 6 heures. 26avril

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose les pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne [illegible] [illegible] [illegible] ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'une seule ville, rue Royale No 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 6 mai

A VENDRE par le soussigné—3 barils Saucissons de Lyon, garantis véritables, et de 1re qualité. L. H. RICHARD,

1 oct — 33, rue de la Douane, encoig. Chartres, au 1er

CHARRONAGE.

LE soussigné a en magasin et reçoit par tous les navires venant de Philadelphie, un assortiment complet de roues pour plantations, charrettes, wagons, &c.; brouettes dite à terre, de la manufacture de Wm. Wood. Ces articles sont garantis sous tous les rapports et seront vendus à des prix modérés, par JAMES D. DENEGRE,

9 août—6m — 27 Vieille Levée

VINAIGRE de Bordeaux, à vendre par

2 oct — E TALAMON, 50 St. Louis

MARCHANDISES DE SAISON.

LES soussignés reçoivent par les navires Saltana, Indiana et Vicksburg, de New York, les marchandises suivantes qu'ils offrent à vendre aux plus bas prix du marché:

Cotons écrus 3|4, 4|4, 5|4 et 10|4; do. blancs,

Coton écru 7|8 et 3|4 très fin,

Kersey, Cotonnade et Lindsey,

Flanelle blanche, rouge et jaune, unie et croisée,

Flanelle de santé,

Gilets et caleçons en laine, mérinos et coton,

Oilets de soie pour le punch,

Cordelières, Boutons et passementeries nouvelles,

Cravattes gros de Naples 1|2 et 33 pouces.

Bas de soie noirs et blancs, &c,

Bas de cachemire noir et blanc,

Bas et chaussons en laine, pour enfans,

Sous manches brodés, garnis de dentelle véritable,

Mousseline de laine à dessins et unie,

Alépine noire et étamine,

Gants blancs en peau et de chevreau, pour hommes et pour dames,

Gants en laine, soie et coton pour hommes et enfans,

Bretelles Polka; Rubans et dentelles nouveaux dessins,

Satin blanc, cerise, bleu et noir, soieries noire pour robes

Parapluies en soie et en coton,

Tavelle de toutes couleurs,

Bas et Chaussons très égaux, en laine et coton,

Fhalls de toutes qualités et grandeurs,

Filets blancs et noirs, à pieds,

Voiles et voilettes en dentelle,

Mitaines pour femmes et enfans; Alpaca bleu et noir,

Fournitures pour tailleurs et modistes.

1 oct — DAVID & CHAPUS.

CORDE D'EMBALLAGE—75 rouleaux du Missouri, à vendre par RICKER & PEARSON,

16 oct — 62 Camp

PAILLASSONS d'Alicante—[illegible] en magasin par HARVEY & COOLIDGE,

17 oct — 31, Gravier

DIVERS—Reçu en consignation, par les navires Huron, de Boston, et Niagara, [illegible], Dumbarton, Bartelle, &c, de New York, les articles suivants, à vendre par le soussigné:

[illegible]

21 oct — E. JOHNS, 110 Poydras

PLOMB en barres et de chasse [illegible] barillets plomb de chasse et chevrotines [illegible] en débarquement du steamer [illegible] MERLE, BEYLLE & Co.

27 oct — 78, Tchoupitoulas

CAFE—[illegible] sacs Café [illegible]

Farine de St. Louis—[illegible] barils;

Porc prime—[illegible]

Whiskey d'Irlande—[illegible]

Toile et Corde d'Emballage [illegible], à vendre par G & R BUCHANAN & Co.

16 oct — 66 Tchoupitoulas

CABOTAGE.

PAQUEBOT ST. MARY, TROIS FOIS PAR SEMAINE.

POUR BAYOU PLAQUEMINE ET LA COTE, voyageant [illegible] seulement—Ce beau steamer, commandé par le capit. J. Hooper, partira pour les ports et deux jours prochain, [illegible] du courant, et continuera ses voyages, partant de la Nlle. Orléans tous les mardis, jeudis et samedis, à 8 heures A. M., et opérant son retour de Plaquemine tous les mercredis, vendredis et lundis matin, à la même heure, de manière à arriver à la Nlle. Orléans l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. A. BRAUD & LANDRY.

Le St. Mary ayant été entièrement remis à neuf, peut offrir de bons aménagements.

19 oct — S. & L.

POUR LA BALISE.

Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jourdan, a été indispensablement arrêté pour cause de réparations. Il commencera à reprendre ses [illegible] de lundi, à midi, au bout de la rue Conti, et partira ponctuellement pour la Balise. Les samedis matin, à 10 heures.

Le capitaine Jourdan annonce à ses amis qu'ils peuvent positivement compter que ce bateau fera régulièrement, et pendant toute l'année, les voyages de la Balise, il partira de la Nouvelle Orléans tous les samedis à 10 heures du matin, au lieu de mercredi qui avait été précédemment désigné. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

22 oct — ROBERT MURPHY.

ARRANGEMENT D'HIVER.

POUR BALIZE ET TOUS LES LIEUX INTERMEDIAIRES.

Le steamer WAVE, capitaine John C. Northup, partira de la Nelle Orléans, tous les mercredis à 10 heures du matin. Il quittera la Balise tous les vendredis, à 9 heures A. M. et arrivera en ville tous les samedis après-midi.

Le steamer FAME, capitaine A. Tumbury, partira de la Nouvelle Orléans tous les samedis, à 10 heures du matin, quittera la Balise tous les lundis, à 10 heures A. M. et arrivera à la Nouvelle Orléans tous les mardis après midi.

Le public peut être assuré que ces deux paquebots feront ces voyages régulièrement toute la saison. M. Jacques Larose informe les expéditeurs et ses amis que rien ne sera épargné de sa part pour rendre ses bateaux dignes de leur encouragement.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JACQUES LAROSE,

14 oct — 7 Vieille Levée

ARRANGEMENT POUR L'HIVER.

BATEAUX A VAPEUR PORTANT LA MALLE.

Pour Bâton-Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah, Pointe-Coupée, Tunica, Fort Adams, Et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur CLINTON, capit. Baird, partira de la Nouvelle Orléans tous les mercredis à 10 heures du matin, pour Fort Adams et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les samedis à 1 heure du matin et arrivera à la Nouvelle Orléans le dimanche matin.

Le bateau à vapeur BRILLIANT, capt. Hart, partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches, à 10 heures du matin, pour Tunica et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les mercredis à 11 heures du matin, et arrivera à la Nouvelle Orléans le jeudi matin.

Le public peut être assuré que ces deux paquebots feront ces voyages régulièrement toute la saison. Ils ne sont surpassés par aucun autre pour la marche et la commodité, et méritent en conséquence l'encouragement public.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

24 sept — WM. H. AVERY, rue Gravier

POUR BAYOU-SARA.

Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine John Dunsty, fera pendant toute l'année, été comme hiver, le service de paquebot régulier entre Bayou Sara et la Nouvelle Orléans, en touchant à tous les ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans, tous les dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sara, tous les mercredis, à 10 heures du matin. Ce bateau est en tous points digne du patronage du public; l'élégance de sa chambre et les soins apportés à la confection de sa machine, garantissent aux voyageurs tous les agréments désirables avec entière sécurité.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

16 sept — OMER LAUVE, 19 Toulouse.

CABOTAGE.

POUR BOSTON—La barque BARRINGTON capt Saunders, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à RICKER & PEARSON, 62, Camp.

POUR NEW YORK—Mercredi [illegible] courant—(Ligne de l'Union)—Le navire paquet régulier JOHN MINTURN, capitaine Stark, partira comme il est dit ci dessus. Pour fret ou pour passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à

27 oct — J W STANTON & Co, Enc. Magasins et Lafayette

POUR NEW YORK—Mercredi 29—Le brick paquebot WAKULLA capitaine Mulford, a presque tout son chargement et partira 29 du courant. Pour fret de 300 barils farine ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face de la halle aux viandes ou à FOSDICK & BROTHER,

27 oct — 74 Camp

POUR BOSTON—Le brick de première classe, NEW CASTLE, capt. Donnell, reçoit actuellement son fret, s'adresser à L H GALE,

27 oct — 93, Commune

POUR NEW YORK—Ligne de Louisiane et New York—Le navire paquebot BARTELLE, capitaine Taylor, a une grande partie de sa cargaison engagée et partira positivement sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face de l'hôtel de la monnaie, ou à

JAMES E. WOODRUFF,

21 oct — 66 Camp

POUR NEW YORK—(Ligne de New York et N. Orléans)—Le navire paquebot régulier MONTICELLO, capitaine Lambert, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord en face de la presse d'Orléans, ou à FOSDICK & BROTHER,

16 oct — 74 Camp

POUR NEW YORK—Le navire paquebot, fin voilier CHAMPLAIN, capitaine Miller, est actuellement en déchargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, en face du marché à la viande ou à FOSDICK & BROTHER,

4 oct — 74, Camp

ANTILLES.

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier, F. SOULE, capitaine Delvaille, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le dit port. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, au capitaine Delvaille, ou à FRANCIS LAMPRE,

27 Vieille Levée

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire LEONIDAS, capitaine Snow, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 250 balles de coton ou pour passage, s'adresser à

29 oct — LEVI H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire LIVERPOOL, capitaine Davenport, partira sous peu pour le susdit port. Pour fret de 250 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à

16 oct — LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR BORDEAUX—On expédiera immédiatement un navire A. No. 1, si l'on trouve assez de fret. S'adresser à L. H. GALE,

21 oct — 93 rue de la Douane

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier WALDRON, capt. Cheever, partira sous peu—Pour fret de 300 balles de coton, ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE,

21 oct — 93 Commune

POUR LONDRES—Le navire CLYDE, capt Bickford, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à

21 oct — LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le beau navire SUFFOLK, capitaine T. Crosby, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à

15 oct — RICKER & PEARSON, 62 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire PACIFIC, capitaine J. Dudlam, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, ou passage, s'adresser à

16 oct — FOSDICK & BROTHER, 74, Camp.

DES AVANCES libérales au comptant seront faites sur les consignations adressées à nos amis de Philadelphie et de New York. FOSDICK & BROTHER,

8 oct — 74 Camp

DES avances libérales seront faites sur consignations et produits à leurs amis de New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Charleston, Savannah, Liverpool, Havre, Kingston et Jamaïque. WOOD & SIMMONS,

14 ja — 60 Magasins.

LE JARDINIER DU MOIS D'OCTOBRE.

SEMEZ dans le courant de ce mois, des Betteraves, céleris, chicorées, chicorée, navets, cressons, épinards, carottes, choux hatifs, gros choux tardifs, choux fleurs, fèves de Windsor, laitue, moutarde, oignons, persil, radis, roquette, et à la fin du mois, les fèves de jalse. Transplantez les fraisiers et les pieds d'artichaux.

On trouve chez le soussigné, des graines de jardinage qu'il garantit avoir été ramassées cette année.

3 oc — WM DINN, 11, Commune.

Grates à bon marché.

LES soussignés préviennent leurs amis ainsi que le public qu'ils viennent de recevoir de New York cinq cents grates assorties, surpassant en beauté et en fini tout ce qu'il y a de mieux en ville. Ces grates ont été fabriquées expressément pour eux par les meilleurs ouvriers du Nord. Ils en ont dans tous les prix, depuis $4 50 jusqu'à $35.

AUSSI—Un grand assortiment de poêles de toutes les qualités.

Ils se chargent de poser les grates et des poêles à des prix très modérés. S. MASPEREAU & Co,

27 août—2m — rue Condé, No. 22

Aux Habitans Sucriers.

LES soussignés préviennent les habitans sucriers, qu'ils ont inventé un genre de lampe à esprit de gaz, pour sucreries, avec un second tube pour obvier à tout accident.

Ces lampes qui ont deux becs et qui ont été faites expressément pour l'usage de l'esprit de gaz, n'ont besoin d'aucun soin et ne consomment que dix cents d'esprit par 14 heures.

Ils ont en magasin tout espèce de lampes à huile, cafetières et dessertes pour sucreries, briques à feu pour équipages, esprit de gaz à 60 cents le gallon en prenant par baril. Le tout de première qualité et à vendre à des prix modérés. S. MASPEREAU & Co.

27 août—2m — rue Condé, No. 22

Aux Marchands de la Campagne.

LES soussignés préviennent les marchands de la campagne qu'ils ont réduit les prix des ferblanteries qu'ils manufacturent, et qu'ils viennent de recevoir du Nord un grand assortiment de ferblanterie peinte, dont les prix aussi ont été réduits.

Ils ont constamment en magasin toute espèce de fontes, telles que chaudières, fours, fers à repasser, etc. etc.

AUSSI—Un beau choix de lampes à gaz et à huile, et du gaz à raison de 60 cents le gallon, en prenant par baril.

S. MASPEREAU & Co, rue Condé, No. 22.

Où toute espèce d'ordres seront remplis avec promptitude. 27 août—2m

LES soussignés offrent à vendre à bon marché les marchandises suivantes, qu'ils ont reçues par les derniers arrivages du Havre:

Casimirs nouveautés, noir et couleurs; draps, serge, bombazine, soierie noire pour robes, cravates et écharpes satin et gros de Naples, bretelles de toutes sortes pour hommes et enfans, châles, hiver et fichus pour dames, broderies, [illegible] de batiste à rivières, barlets, imprimés et à vignettes; rubans à garnitures et unis, coiffe en soie, gants de soie, thibet, cachemire laine, mitaines de toutes qualités, bas et chaussettes pour hommes, femmes et enfants, boutons de toutes sortes, parfumerie, et une quantité d'autres articles trop longs à énumérer.

16 oct — J. & L. LACOSTE, 166, rue Royale

CIGARES DE LA HAVANE—Reçu par le brick Thibet, de la Havane, des Regalias, la Reynaldos et Campinieres, etc.

En magasin et provenant d'importations antérieures, 700,000 Regalias, Imperiales, Millar, Canones, Trabucos, Vegueros, Panetelas et Damas.

Les acquéreurs sont priés de venir examiner cet assortiment, que ces cigares seront vendus à bon marché pour du comptant, ou en billets endossés à satisfaction.

24 juin — HEPBURN & TURPIN, No. 11, rue Royale

BOUCHONS—En caisse de 1000, à vendre par

17 o — B. VALLS, 36, Commune

FARINE—1000 barils farine en bon ordre, à vendre par

24 oct — NEVILLE, TOURNE & Co.

AUX NEGOCIANS ET PLANTEURS.

[illegible]

Propriétés, Esclaves, &c.

GRANDE VENTE SANS RESERVE.

Le 1er. décembre 1845, à l'Arcade Banks.

PAR P. E. TRICOU, encanteur.

PAR ordre de Mr. F. J. E. Dugué Livaudais, toutes les propriétés et tous les esclaves qui lui appartiennent seront offerts en vente publique le lundi 1er. décembre 1845, à 11 heures A. M. à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nlle. Orléans.

Cette vente sera sans réserve.

1o. Les Propriétés situées dans la paroisse de Lafourche Intérieure, aussi bien celles qui font face au bayou de Lafourche, que celles faisant partie de la vacherie Dugué Livaudais.

Ces terres ont toujours été considérées comme les plus fertiles de l'Etat de la Louisiane. Les avantages qu'elles offrent pour leur exploitation résultant de la proximité du canal de Barataria et Lafourche sont immenses. Ces terres sont pour la plupart couvertes de forêts vierges et par conséquent bien supérieures aux autres terres basses [illegible] de longues cultures. Elles seront vendues en lots de toutes grandeurs de sorte que chacun pourra se rendre adjudicataire de la quantité de terre qu'il voudra.

Cinq lots de terre situés dans la paroisse de Lafourche Intérieure, désignés par les Nos. 6, 7, 8, 11 et 12 sur un plan particulier fait par B. Buisson, [illegible] en date du 28 septembre 1840 annexé à un acte portant vente à Antoine Ledoy, en date du 2 décembre 1840, devant le juge de ladite paroisse; lesquels lots mesurent chacun 8 arpents 4 toises de face à un chemin projeté de cinquante pieds de large et qui doit servir de communication avec Lafourche, 116 arpents et [illegible] dans le fond (excepté le lot No. 12 qui a 201 toises dans le fond) sur une profondeur moyenne de 36 à 40 arpents [illegible] un plus grand morceau de terre désigné par le No. 30 sur un plan dressé par Bourgerol, député arpenteur des Etats-Unis, sous la date du 28 août 1836 et déposé en l'étude de Theodore Seghers, notaire à la Nouvelle Orléans.

Deux lots de terre situés dans ladite paroisse de Lafourche Intérieure, désignés par les Nos. 46 et 46 sur le susdit plan de Bourgerol, mesurant comme suit: Le lot No. 45 contient 601 arpents environ de superficie et mesure 13 arpents environ de large sur une longueur moyenne de 60 arpents environ et est traversé dans le milieu par un bayou et le Coteau Portugais; et le lot No. 46 contient 1,204 arpents carrés de superficie et mesure environ 70 arpents de long sur une largeur moyenne d'environ 18 arpents, et est aussi traversé dans le milieu par un bayou et le Coteau Portugais.

Les deux tiers indivis d'une portion de terre située dans la même paroisse entre le bayou de la Vacherie, les terres de Lafourche et une ligne droite qui doit partir du bord du Bayou de la Vacherie de l'autre côté des marais qui se trouvent au bout de la Levée des Cannibes par laquelle ledit bayou est borné et qui ira passer entre les Paits Bois et les Chaînes.

La moitié indivise de 50 lots de terre situés dans ladite paroisse de Lafourche Intérieure dans l'endroit appelé la "Vacherie Dugué Livaudais", numérotés de 18 à 72 sur un plan particulier dressé par Benjamin Buisson, arpenteur, le 8 mai 1841 et déposé en l'étude dudit Seghers, notaire, lesquels 50 lots de terre (ensemble avec le No. 67 qui n'est pas compris dans cette vente) forment le grand lot désigné par le No. 36 sur ledit plan de la Vacherie Dugué Livaudais, dressé par Bourgerol, lequel lot No. 36 mesure 3,880 arpents carrés de superficie et 80 arpents de longueur entre lignes ouvertes sur une largeur moyenne de 48 arpents et est traversé par le Bayou et le Coteau Mathéria ainsi que le Coteau Lasalle, le Bayou Lasalle, la Pointe à Lasalle, le Bayou Crocodile, la Pointe et le Coteau des Mères.

Les propriétaires de l'autre moitié de ces 50 lots de terre se joindront à la vente et le tout sera vendu.

Trois lots de terre situés dans ladite paroisse de Lafourche dans ledit lieu de la Vacherie, désignés par les Nos 2, 4 et 5 sur ledit plan de Bourgerol, ayant les dimensions suivantes, savoir: Le lot No. 2 mesure 40 arpents au Grand Lac des Allemands autrement dit Lac Megan, sur une profondeur de 88 arpents environ d'un côté et 60 arpents de l'autre, et mesure en superficie totale environ 2,800 arpents carrés. Le lot No. 4 contient 1,800 arpents carrés de superficie et mesure 40 arpents de long sur 40 arpents de large, et le No. 5 a 4,700 arpents carrés de superficie et mesure 60 arpents de large et de face au Petit Lac des Allemands, sur une profondeur d'environ 88 arpents d'un côté et de 107 arpents environ de l'autre.

Une portion de terre située sur la rive gauche du Bayou Lafourche, dans ladite paroisse mesurant six arpents, plus ou moins de face audit bayou, sur une profondeur de quarante arpents entre lignes ouvertes, bornée du côté d'en haut par la terre de J. B. Demourelle et du côté d'en bas par la terre de dame Jeanne Marie Zacal Dugué Livaudais.

2o. Propriété du Bayou Pouba:

Un morceau de terre situé dans la paroisse de Jefferson, à environ vingt milles de la Nlle Orléans et mesurant douze arpents de face sur le lac Petrier ou Ouacha, sur trente arpents de profondeur, borné au sud ouest par la rive Est du bayou Pouba, et de l'autre côté par des terres vacantes.

3o. Bien de campagne situé dans la paroisse de Jefferson, et esclaves qui y sont attachés, avec les actions de Banque qui en dépendent, savoir:

Une portion de terre située dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du Mississipi, à environ trois milles de la Nlle Orléans, ayant 240 pieds de face au dit fleuve sur une profondeur de cent arpens, 88 pieds 10 pouces à partir du chemin public sur lignes ouvrant de manière à ce qu'elle ait 336 pieds dans le fond, bornée du côté d'en haut par la propriété de M. N. N. Destréhan, du côté d'en bas par un chemin de 30 pieds et dans le fond par la propriété de M. Gaston Villars, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Plus, les esclaves suivants: Agathe de 46 ans, et ses enfans Françoise, de 18 ans, Fifi, de 14 ans et Balthazar de 8 ans, Hippolyte de 6 ans, Lucy de 2 ans, Rosette, mulâtresse de 29 ans et son enfant Philippe de 10 ans;

Et aussi—Cent actions dans le fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui reposent sur la dite propriété et les dits esclaves.

La dite terre, les dits esclaves et les cent actions de banque seront adjugés EN UN SEUL LOT.

4o. Les esclaves suivants, savoir:

Harry, nègre de 30 ans; Sampson, nègre de 31 ans, marronneur; Nero, nègre de 36 ans, ivrogne; Charles, nègre de 31 ans, Edmond, nègre de 21 ans, Jane, mulâtresse de 24 ans; Dosca, négresse de 30 ans; Fred, nègre de 41 ans, Pompée, nègre de 68 ans, Hector, nègre de 41 ans, Molly, née vers de 41 ans, Sidney, nègre de 30 ans, bossu, Maria, négresse de 8 ans, Darcy, négresse de 40 ans, Nancy négresse de 32 ans, avec son enfant Edouard de 10 mois, Lucas, nègre de 50 ans.

5o. TERRAINS ET MAISON de maître, situé dans la ville de Lafayette, avec les actions de Banque qui reposent dessus, savoir:

Une portion de Terre située au faubourg Livaudais, l'un des faubourgs composant la ville de Lafayette, dans la paroisse de Jefferson, composée de six Terrains désignés par les Nos. un, deux, trois, quatre, neuf et dix de l'îlet No. trois, sur le plan original du dit faubourg Livaudais, dressé par Benjamin Buisson, copié de la paroisse de Jefferson, sous la date du 3 mars 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, (aujourd'hui celle de Theo. Guyol). Les dits Terrains ayant, au pied anglais, les dimensions suivantes, savoir:

Le Terrain No. 1, quarante pieds de face à la rue Seconde, sur cent vingt cinq pieds de profondeur et face à la rue Morphée; le Terrain No. 2, attenant au précédent et ayant quarante pieds de face à la rue Seconde, sur cent vingt cinq pieds de profondeur; le Terrain No. 3, attenant au précédent et ayant quarante pieds de face à la rue Seconde, sur cent vingt cinq pieds de profondeur; le Terrain No. 4, attenant au précédent, ayant quarante pieds de face à la rue Seconde, sur cent vingt cinq pieds de profondeur, le Terrain No. 9, formant l'encoignure des rues Seconde et Levée, et ayant cent quarante six pieds deux pouces de face à la rue Seconde, cinquante un pieds un pouce de face à la rue de la Levée, trente cinq pieds sur la ligne qui le sépare du No. quatre, et le Terrain No. 10, attenant au précédent, ayant cinquante un pieds de face à la rue de la Levée, cent trente cinq pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du Terrain No. 9, cent vingt quatre pieds sur la ligne qui le sépare du Terrain No. onze, et cinquante pieds sur la ligne du fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître, avec cuisine et dépendances en briques. C'est là que se tenait le siège pendant plusieurs années, la Cour de Paroisse de Jefferson. Il y a aussi une autre maison en bois sur les dits terrains.

Plus, cent soixante actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de l'Etat de la Louisiane, qui reposent sur les dits terrains, maisons, &c.

Les dits Terrains avec les dépendances, &c. ainsi que les cent soixante actions seront adjugés en un seul lot.

6o. AUTRES TERRAINS situés dans la ville de Lafayette. Un lot de Terre situé au faubourg Livaudais dans ladite ville de Lafayette, désigné par le No. 5, au carré No. 1, 7, mesurant au pied anglais, 30 pieds de face à la rue St David, sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot No. 4, de l'autre côté par le lot No. 6, et dans la profondeur par le No 7.

Un autre Lot situé dans le même îlet, du même faubourg et désigné par le No. 6, mesurant au pied anglais, 35 pieds 2 pouces de face à la rue St. David, sur [illegible] de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot No. 5, de l'autre côté par le terrain appartenant au faubourg Lafayette, et dans la profondeur par le lot No 7. Le tout d'après un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, en date du 30 décembre 1836, et annexé à un acte en l'étude de W. Y. Lewis, notaire, en date du 4 mars 1837.

7o. Enfin vente renouvelée, sur réclamation de M. F. J. E. Dugué Livaudais contre B. Buisson, résultant d'un acte du 9 décembre 1845, chez Seghers, notaire, par lequel M. Buisson a hypothéqué un lot de terre situé au faubourg Annunciation, désigné par le No. 6, dans l'îlet No. 6, pour garantie de dite Dugué Livaudais des effets de l'hypothèque qui existait sur le Terrain situé au faubourg Lafayette, encoignure des rues Adèle et Levée, lorsqu'il l'acheta du dit sieur Buisson.

CONDITIONS DE LA VENTE

1o. Toutes les propriétés ci-dessus situées dans la paroisse de Lafourche Intérieure, seront vendues, payables un dixième du prix, comptant, et la balance en quatre paiements égaux, échéant respectivement à un, deux, trois et quatre ans, du jour de la vente, en billets divisés par coupons, endossés à satisfaction, portant intérêt à sept pour cent l'an du jour de la vente, assurés par hypothèque sur les propriétés vendues et payables à la Banque de la Louisiane, à la Nouvelle Orléans.

Ces propriétés, (situées dans la paroisse de Lafourche), seront vendues, en outre, sujettes à toutes les servitudes et à toutes les conditions (excepté celles relatives au paiement du prix) exprimées dans les ventes déjà faites par M. Dugué Livaudais de portions de terres situées au même lieu, notamment sous les conditions exprimées dans l'acte de vente à Antoine Ledoy, en date du 2 décembre 1840, devant le juge de la paroisse de Lafourche Intérieure, auquel il faut se référer. Ces ventes ne sont faites en outre conformément: 1o. à un plan de subdivision fait par B. Buisson, et déposé au bureau du juge de la paroisse de Lafourche Intérieure, pour recours; 2o. à un autre plan de subdivision du lot No. 36, fait par Buisson et déposé chez Théodore Seghers, notaire à la Nouvelle Orléans; 3o. au plan original des terres de la Vacherie, fait par Bourgerol, le 28 août 1836, et déposé chez le dit notaire Seghers.

Ces trois plans ou des copies des dits plans seront exposés à l'inspection du public le jour de la vente.

Les plans relatifs aux servitudes dans la vente à Antoine Ledoy, seront tous au public par l'encanteur, le jour de la vente.

2o. La propriété du Bayou Pouba et les deux terrains Nos. 5 et 6 du carré No 17, dans le faubourg Livaudais seront vendus, payables aux mêmes termes et de la même manière que les propriétés de Lafourche.

3o. Le bien de campagne et les esclaves qui y sont attachés, ainsi que les cent actions de la banque des Citoyens qui en dépendent, seront vendus en UN SEUL LOT aux conditions suivantes: l'acquéreur devra d'abord payer comptant la somme de sept cent quatre-vingt une piastres soixante-cinq sous; plus, cinquante piastres, montant approximatif des frais de Cour. Puis l'acquéreur devra assumer le paiement de la somme de $4100 qui restera due encore par M. F. J. E. Dugué Livaudais sur les fonds fournis par lui à la Banque des Citoyens, pour le remboursement de son emprunt sur actions, laquelle somme de $4,100 sera échue le 1er janvier 1846, mais sera renouvelable aux termes de la charte de la dite Banque. L'acquéreur sera en outre substitué à M. F. J. E. Dugué Livaudais quant aux hypothèques en faveur de la Banque des Citoyens. Et le surplus du prix de l'adjudication (si surplus il y a) sera payable aux mêmes termes et de la même manière que les propriétés de Lafourche.

4o. Les dix terrains et la maison de maître avec les autres bâtisses et dépendances situées dans l'îlet No 3 du faubourg Livaudais ainsi que les cent soixante actions de la banque des Citoyens, qui reposent dessus, seront vendus en un seul lot, aux conditions suivantes: L'acquéreur devra d'abord payer comptant la somme de neuf cent soixante-huit piastres, plus cinquante piastres montant approximatif des frais de cour. Puis l'acquéreur devra assumer le paiement de la somme de cinq mille trois cent soixante cinq piastres qui restera due encore par M. F. J. E. Dugué Livaudais, sur les bonds fournis à la banque des Citoyens représentant l'emprunt fait sur les dites 160 actions, laquelle somme de $5670 sera échue le 1er janvier 1846, mais sera renouvelable aux termes de la charte de la dite banque et l'acquéreur sera en outre substitué à M. F. J. E. Dugué Livaudais quant aux hypothèques en faveur de la banque des Citoyens. Et le surplus du prix de l'adjudication, (si surplus il y a) sera payable aux mêmes termes et de la même manière que le prix des propriétés de Lafourche.

5o. Quant aux esclaves (sauf ceux attachés au bien de campagne) ils seront vendus payables un quart du prix, comptant, et la balance à six, douze et dix-huit mois du jour de la vente, en billets divisés par coupons, endossés à satisfaction et portant hypothèque.

6o. La réclamation contre M. B. Buisson sera vendue pour du comptant.

Les esclaves ne seront livrés aux acquéreurs qu'après qu'ils auront rempli toutes les conditions de la vente, et que les esclaves adjugés, resteront néanmoins aux risques des acquéreurs.

Les actes de vente par devant Théo. Guyol, not. public, aux frais des acquéreurs, qui devront se conformer aux conditions de la vente dans les 15 jours qui suivront l'adjudication.

18 oct—[illegible] oct, et 1 [illegible] de nov.

Quincaillerie à bon marché.

LE soussigné appelle l'attention des Marchands de la ville et de la campagne, des planteurs, entrepreneurs, constructeurs, carrossiers et chefs de familles, à la vente de son stock de quincaillerie et fournitures de navires.

[illegible] considérablement en lots et au petit détail, à des prix à la convenance des acheteurs.

6 oct—6m — VICTOR WILTZ, 46, Vieille Levée, entre Conti et Bienville

A VENDRE en débarquement du navire New Hampshire, venant de Bordeaux:

30 barriques vin ordinaire,

30 demi do. vin blanc haut Sauterne,

30 paniers bouteilles vides,

30 paniers guignolet, qualité supérieure,

20 futailles de chaux.

En magasin, un assortiment de vins en caisses, à très bas prix, liqueurs, quincailles et 100 m. couronnes à bouteilles.

16 oct — [illegible] Vieille Levée

VENTES DE CE JOUR.

Bottes, Souliers et Brodequins.

FARSYKES & BYLE

A. Duvail, encanteur.

MERCREDI, 29 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 61, rue des Magasins: 156 caisses Bottes, Brodequins et Souliers. 29 o

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mercredi, 29 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 29. Un lot d'Argenterie, se composant de 33 cuillères et fourchettes. 24 oct

Vente positive d'une grocerie.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

MERCREDI prochain, 29 du courant, à onze heures du matin, à l'encoignure des rues Ste Anne et Dauphine, il sera vendu pour clore définitivement le fond d'une grocerie bien assortie, ainsi que les étagères et le privilège pour l'acheteur de continuer dans le dit magasin à raison de $40 par mois. 25 oct—4

Vente ordonnée par les gardiens du port.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No. 77.

IL sera vendu mercredi prochain, 29 courant, à dix heures du matin, au magasin No. 77, rue de Chartres (au premier), une caisse marquée J. B. & Co. No. 94, contenant des mousselines, percales, mitaines, bretelles, bas de [illegible], chemise, etc. etc., endommagés à bord du navire St. Mary, capitaine H. W. Foster, de New York, pour ce port, le tout vendu par l'ordre des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions: comptant.

AUSSI—Un assortiment de marchandises de saison pour des diverses factures. 27 oct

VENTES A L'ENCAN.

Vente sous l'inspection des gardiens du port.

PAR HOMER & CROZAT, Encanteurs.

JEUDI prochain, le 30 du courant, à 10½ il sera vendu au No. 30, passage des banques, entre les rues Gravier et Natchez, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra.

42 rouleaux Toile d'emballage, endommagée à bord du navire Henry, capitaine Noyes, de Brême à ce port.

Conditions—comptant.

Aussi que:

174 rouleaux Toile d'emballage garantie et en bon état. 25 oct—3

TAPIS.

PAR F. H. PETITPAIN.

SAMEDI, premier novembre, il sera vendu à onze heures, à son magasin d'encan, No. 136, rue de Chartres: 700 tapis, tapis de Bruxelles et d'autres qualités. 300 tapis pour devants de cheminées.

Les dits tapis pourront être examinés vendredi précédent. 28 oct—5

VENTE SANS RESERVE.

Propriétés de valeur, sises sur la batture de Lafayette.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

Bureau No. 8, Arcade de Banks.

IL sera vendu à l'encan, le mardi quatre novembre, à midi, à l'Arcade de Banks, les propriétés ci-après désignées:

1o. TROIS LOTS DE TERRE, Nos 1, 2 et 3, d'après le plan, placés sur la batture, entre la rue Nord et la ligne de division du Faubourg Delassize. Les lots Nos 1 et 2 mesurent 31 pieds de face sur le débarcadère public, 31 pieds 2 pouces de face à la rue de la Levée, sur une profondeur irrégulière. Le No. 3, mesure 31 pieds 7 pouces de face au débarcadère public, 31 pieds 6 pouces et 9 lignes de face à la rue de la Levée, sur une profondeur irrégulière. Sur ces terrains se trouvent DEUX MAGASINS D'ENTREPOT, construits en briques et presque neufs.

2o. DEUX LOTS DE TERRE Nos 1 et et 3, situés entre les rues Jackson et Philip, ville de Lafayette, sur la batture et dans le quartier le plus beau et le plus commercial de la ville, mesurant chacun 31 pieds 4 pouces de face à la batture, à même façade à la rue de la Levée, sur une profondeur entre lignes parallèles de [illegible] pieds, ensemble avec les améliorations qui y sont [illegible] en DEUX SOLIDES MAGASINS, construits en briques.

Conditions: Un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et les billets ne sont pas payés à échéance, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an jusqu'à final paiement.

Les actes de vente par devant J. B. Marks, notaire public aux frais de l'acquéreur. 27 oct

PAR L. E. CHARBONNET, encanteur.

Il sera vendu à l'encan vendredi, 31 octobre 1845, à onze heures du matin, rue Baronne, entre Canal et Commune, [illegible] MULETS de choix.

Conditions—comptant. 26 oct—9

MEUBLES POUR FAMILLES.

NOUS recevrons dans le commencement du mois prochain, un vaste assortiment de SUPERBES MEUBLES en grande variété et de goûts les plus recherchés, venant des premiers ateliers de New York. Elles seront exposées à l'encan après quoi avis en sera donné. Les ventes auront lieu un jour par semaine jusqu'à ce que le tout soit vendu.

BEARD, CALHOUN & Co., 8, Arcade de Banks.

Vente par le Marshal des Etats-Unis.

EN FAILLITE—Dans la Cour de District des Etats-Unis pour le district de la Louisiane—Arnold Bodin, assignee des biens de Spencer [illegible] en faillite.

En vertu d'un ordre rendu par la Cour de District des Etats-Unis pour le district susdit, en date du 20 juin 1842, j'exposerai en vente publique, le lundi 1er novembre 1845, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Natchez et Gravier, tous les droits, titres et intérêts abandonnés par le dit failli et remis au dit assignee, sur la propriété ci-après décrite:

La moitié indivise de l'ILET DE TERRE situé dans la paroisse de Jefferson borné par les rues St. Hillary, Josephine, Lower Line et Fourth streets, et désigné par la lettre D, sur un plan de Zimpel, copié et arpenté général, en date du 16 janvier 1833 au bureau de W Y Lewis, notaire public, contenant ses lots et mesurant comme suit:

300 pieds à la rue St. Hillary;

211 pieds un pouce à la rue Josephine;

202 pieds à la rue Lower Line,

435 pieds à la rue Fourth.

Conditions: COMPTANT. Les actes de vente en l'étude de Théodore Guyol, notaire public.

20 oct — WM. F. WAGNER, Marshal des Etats Unis

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de BEARD, CALHOUN & Co. et continueront à faire les affaires d'encan pour les ventes de propriétés foncières, d'actions de banques et autres et ainsi que le marché dans [illegible] comme courtiers en général [illegible]. Leur bureau est au No. 8 de l'Arcade de Banks.

J. A. BEARD, JOHN CALHOUN, C. R. BEARD.

1 oct

CONFORMEMENT à un acte de la Législature, intitulé: "Acte relatif aux esclaves détenus dans aucune des geôles de la Municipalité de la Nouvelle Orléans, approuvé le 19 mars 1842", [illegible] adopté par le Conseil de la Municipalité No. 2, il a été ordonné par le présent que les personnes ci-après mentionnées [illegible] nés esclaves, sont maintenant détenues dans la geôle de police de la Municipalité No. 2:

Suzanne, négresse âgée de [illegible], tient de [illegible] pieds de pouce, se disant appartenir à [illegible], de [illegible] Lebanon, [illegible] depuis le [illegible].

Shederick alias Tom, âgé de [illegible] ans [illegible] 5 pieds, [illegible] pouces, se disant appartenir à M. [illegible] Walker, demeurant entre le Port Hudson et [illegible], Mississipi, emprisonné depuis le 18 décembre 1844.

Les propriétaires des esclaves sus-mentionnés sont par le présent avertis d'avoir à prouver leur propriété, payer les frais et retirer les dits esclaves dans le délai de trois mois, autrement ils seront vendus conformément à la loi précitée.

Nouvelle Orléans, le 1er Octobre 1845. MIGUEL HERNANDEZ, Jr., 2nd lieutenant et geôlier.

2 oct—3m

ARCHITECTURE, GENIE CIVIL ET ARPENTAGE.

LE soussigné, ayant transporté son bureau, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, prévient le public qu'il est prêt à offrir de nouveau au public ses services dans l'exercice de sa profession, comme architecte, ingénieur civil et arpenteur. Il se chargera de faire des plans de maisons particulières, d'édifices publics de tout genre, dans tous les styles, etc. [illegible] solidité et l'élégance, et aussi de faire des devis et estimations approximatives, pour régler le prix de la main d'œuvre et des matériaux, d'après un devis supposé.

Le soussigné se chargera aussi de projets et travaux nécessaires à l'établissement d'ouvrages publics, tels que chemins de fer, canaux, écluses, chaussées, levées, etc. S'étant assuré de la collaboration d'un nombre suffisant d'ingénieurs pour le seconder, le soussigné est préparé à étendre ses travaux hors de la Nouvelle Orléans, selon l'importance de l'objet en vue, et à surveiller immédiatement les ouvriers nécessaires pour être [illegible] des ouvrages de la plus grande importance. Relevés et plans de terrains, cartes topographiques, dessins de machines, etc. de maison de la ville ou de campagne, de magasins, etc. seront exécutés dans le plus bref délai, et le soussigné se chargera de surveiller les constructions. Le grand nombre de plans exécutés par le soussigné garantit au public la modicité de ses prix.

On peut s'adresser par lettre au soussigné, dans les langues anglaise, française, espagnole ou allemande.

HENRY MOELLHAUSEN, Architecte ingénieur.

7 sept—6m

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

Magasin d'Habillement, en Gros et en Détail.

No 30, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée.

ONT reçu par les navires Damascus, Vicksburg, Saltana et John Minturn, et offrent à vendre à des prix extrêmement bas pour du comptant, les marchandises suivantes:

Surtouts en couvertures bleues, blanches et vertes.

Paletots dito dito dito, surtouts en flushings [illegible], paletots et gilets monkey en drap, surtouts et paletots en drap pilote et castorine, gilets monkey idem, pantalons en linsey et kersey, pantalons casimir croisé, habits de français et anglais, gilets de voyage à l'Albertine, nouveau style, paletots noirs et fantaisie, à redingotes et unis, habits à courtes, à la prince Albert, à la quaker et de travail.

Ils ont taillé expressément pour ce marché, des habits, lévites, paletots et sacs en drap noir français, anglais et allemand, de peau en peau de daim, sacs et paletots idem.

PANTALONS—En casimir croisé, fantaisie et uni, ceux de fantaisie, carreaux, tricot raies, et drap français et anglais, en satinet uni, à carreaux, noir mélangé, et mélangé de Caille, en linsey, kersey, cotonnade, et aussi en jeans du Kentucky à carreaux.

GILETS DE DESSOUS—A cotons, unis, croisés, collets tournants, en casimir uni et à carreaux, velours, cachemir noir et bleu, satinet mélange, noir et bleu, à carreaux et à raies, satin et velours soie.

CHEMISES—Caleçons, mouchoirs de poche et de cols, gants; chemises mérinos tricot et coton, écru, flanelle de Canton, flanelle blanche, [illegible] et de tout [illegible] chemises en calico, blanches et rayées, à l'usage des habitants, etc.

BRETELLES—Gomme élastique de fabriques américaines et françaises, tricotées en coton et tricolore, environ 100 douzaines chaussettes en laine, tricotées dans les familles, et qui arriveront par le navire Bartelle.

PARAPLUIES en soie et articles; casquettes en drap noir, pour hommes et enfans, idem en drap pour petits enfans.

HABILLEMENS D'ENFANS, de toutes sortes et qualités.

Les habitans, les fabricans et particuliers sont respectueusement invités à examiner les articles ci-dessus avant d'acheter ailleurs. Nous n'avons pas la prétention de vendre à meilleur marché que les autres, mais nous nous faisons une règle de plaire et de satisfaire tous ceux qui nous honorent de leur visite, par les prix et la qualité de nos marchandises. Loin de nous les pompeux étalages d'annonces: "Prix fixe"—"Vente au prix coûtant"—"Vente au dessous du prix d'achat", etc.

1 oct — GARTHWAITE, PAYAN & Co.

Charrettes, Drays, Wagons, Roues de Charrettes à bœufs.

CINQUANTE paires roues de charrettes à bœufs, de dimensions assorties; 6 charrettes Nos. 1, 2 et 3,

5 charrettes à bœufs, sans caisse,

5 wagons sans caisses, différentes dimensions, pour bœufs et chevaux,

4 wagons à chevaux, sans corps,

4 wagons de Jersey, avec impériales, complets,

4 wagons de Dearborn, sans ressorts,

36 brouettes, 12 brouettes à terre,

Manufacturés à Philadelphie, actuellement en débarquement et à vendre en magasin par

1 sept — EMERSON, TOURNE & Co., 139, Tchoupitoulas

BRODEQUINS, etc.—Brodequins fins pour hommes, en veau, cousus; idem chevilles; idem en kip et veau ciré, veau et chevreau, pour dames; bottes fortes pour le bœuf, idem en veau et kip, à l'épreuve de l'eau, à vendre à bas prix par FROST & Co,

29 oct — 10 Magasins

A VENDRE par P. LONGIS, No. 116, rue Royale:

40 paniers huile d'olive, grandes bouteilles,

16 balles amandes à la dame;

16 [illegible] à la princesse;

150 milliers bouchons en balles et en sacs.

[illegible]

LE soussigné offre à vendre en magasin, les articles suivants dernièrement arrivés de Bordeaux et de Marseille:

50 barriques vin ordinaire de Bordeaux, 30 do de supérieur [illegible], 16 do vin vieux St. Estèphe Médoc, 50 barils vin de Porto, 50 barils vin de Malaga, 3 barils vieux Whiskey, 20 barils vin blanc, Haut Sauterne, [illegible] vin de Castille, 150 do liqueurs assorties, [illegible] de Curaçao, 50 do absinthe Suisse, 20 do [illegible], 16 caisses de fleur d'oranger, 60 paniers champagne, 20 caisses sardines, 30 do kirschenwasser, 17 douzaines gants, [illegible] 12 do vin St. Julien Médoc, 20 do de Chateau Margaux, 70 do de différentes marques, 3 quarts pipe vieux Cognac fine champagne, 10 tierçons vieux Madère, à vendre par P. LONGIS,

21 oct — 116, Royale.